



BAIE D'ARMOR HB Plérin-St Brieuc

n° affiliation FFHB : 53 22 047

Tél : 06.80.43.41.23

n° association : 05969

site internet : hbcplerin.clubeo.com

n° SIRET : 447 626 631 00017

Le 02 octobre 2020,

PROTCOLE COVID-19 TRIBUNES VESTIAIRES DOUCHES

1) PRINCIPES

- ✚ La sécurité sanitaire des joueuses, joueurs, arbitres, bénévoles, salariés, accompagnants et spectateurs est le principe de base de ce protocole
- ✚ Le BAHB respecte les protocoles établis par la Préfecture des Côtes d'Armor (joint en annexe), par la ville de Plérin et par la FFHB

2) PROTCOLE TRIBUNES / SPECTATEURS

✚ Séances entraînement :

- Pas de spectateurs ni accompagnants en tribune ou dans la salle pendant les séances d'entraînement hormis les séances dédiées au babyhand sur une période à estimer par les encadrants (enfants de 3 à 7 ans)

✚ Compétitions salle OCEANE :

- Les spectateurs sont autorisés dans la limite de 248 concomitamment ; le BAHB se réserve le droit de limiter l'accès à la salle
- Le port du masque est obligatoire y compris pour tout déplacement dans la salle
- Les sens d'entrée, de sortie et d'accès aux tribunes seront fléchés : hall d'entrée spectateurs divisé en deux par une rubalise et des plots jusqu'à l'accès à la salle (porte rouge) ; accès escaliers interdit, un sens entrée et un sens sortie ; utilisables en cas d'évacuation de la salle
- Lavage obligatoire des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée dans la salle
- A la porte rouge dans le sens entrée un listing de traçabilité (nom, prénom, commune, N° téléphone) à compléter par toute personne accédant aux tribunes ; le listing permettra de compter les présents dans les tribunes et d'arbitrer vis-à-vis des 248 personnes autorisées; une personne sera désignée pour s'assurer de la bonne complétude du listing
- Respect de la distanciation physique dans les tribunes et port du masque obligatoire

- Sortie par la porte rouge et le sens de circulation identifié
- Les joueurs, joueuses et dirigeants accèdent par l'entrée spectateurs sans émarger le listing de traçabilité établi via les feuilles de matchs
- La buvette est fermée, pas de fourniture de bouteilles d'eau, pas de pot de fin de match
- Le responsable de salle peut décider l'absence de spectateurs et d'accompagnants en fonction des circonstances rencontrées

Compétitions salle Collège LEQUIER

- Le port du masque est obligatoire y compris pour tout déplacement dans la salle
- Lavage obligatoire des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée dans la salle
- Distanciation physique dans les gradins
- Listing de traçabilité (nom, prénom, commune, N° téléphone) à compléter par toute personne accédant à la salle
- La buvette est fermée, pas de fourniture de bouteilles d'eau, pas de pot de fin de match
- Le responsable de salle peut décider l'absence de spectateurs et d'accompagnants en fonction des circonstances rencontrées

Compétitions salle lycée FREYSSINET

- Le port du masque est obligatoire y compris pour tout déplacement dans la salle
- Lavage obligatoire des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée dans la salle
- Distanciation physique
- Listing de traçabilité (nom, prénom, commune, N° téléphone) à compléter par toute personne accédant à la salle
- La buvette est fermée, pas de fourniture de bouteilles d'eau, pas de pot de fin de match
- Le responsable de salle peut décider l'absence de spectateurs et d'accompagnants en fonction des circonstances rencontrées

3) PROTOCOLE VESTIAIRES & DOUCHES

Principe de base : les joueuses et joueurs arrivent en tenue à la salle

Compétitions salles OCEANE, collège LEQUIER, Lycée FREYSSINET :

- Pas d'accès aux vestiaires et douches pour les joueurs et arbitres